# DOSSIER DE PRESSE

Crédit photo : Constant Formé-Bécherat

**AUJOURD'HUI + QUE JAMAIS VOTONS !**

Élections Chambres d'agriculture
**du 7 au 31 janvier 2019**

Jeunes Agriculteurs + fnsea

#LESPIEDSSURTERRE

# NOS CANDIDATS

Une équipe unie de responsables engagés au service des agriculteurs de votre territoire et portée par les valeurs de combat et de défense des agriculteurs : nous ne lâcherons rien pour que les agriculteurs vivent dignement!

## Liste complète des candidats

**Collège 1: Chefs d'exploitation et assimilés**

Pierre MARTIN
Michel DUBOSC
Pauline ROBERT
Christian FOURCADE
Lilian LASSERRE
Angélique ABADIE
Christophe DUBARRY
Jean-Michel MIQUEU
Amélie MENVIELLE
Claude VIELLE
Christian DUPRAT
Catherine BAZERQUE
Jean-Luc LAFFONTA
Jean-Luc BONGIOVANNI
Valérie SOUCAZE
André LACAZE
Guy DOLEAC
Joëlle FORTASSIN
Jean-Luc CAZABAT
Clément NOILHAN

**Collège 2 : Propriétaires et Usufruitiers**

Robert SANS
Ginette CURBET
Alain LUQUET

**Collège 4 : Exploitants et assimilés**

Christian DUBARRY
Etienne CARMOUZE
Nadia NOGUES

**Collège 5a : Sociétés coopératives de production agricole**

Thierry SEGOUFFIN
Jean-Luc LABORDE

**Collège 5b: Autres Coopératives agricoles et des sociétés d'intérêt collectif agricole**

Sylvain ANDRIEUX
Philippe LANNE
Elodie CAZABAN
Yves CASSAGNET
Nicolas DUBIE

**Collège 5c: Organismes de crédit agricole**

Marie-Claude GEORGES
Olivier GERMA
Éric CONTRAIRE

**Collège 5d: Caisses d'assurances mutuelles agricoles et des caisses de mutualité sociale agricole**

Bernard SOUBERBIELLE
Mireille CAPOU
Serge DAI PRA

**Collège 5e: Organisations syndicales d'exploitants agricoles**

Patrick PEBILLE
Charline CASTERA
Joël DUBARRY

# PROJET – CONTEXTE

1/ Servir l'ensemble des agriculteurs de notre département en nous appuyant sur les collectifs, (Groupement de Vulgarisation Agricole, filières, groupes projet).

2/ Permettre à chaque agriculteur de vivre dignement, agir pour une juste rémunération, redonner de la compétitivité aux fermes, développer les protections contre les aléas et leurs conséquences, accompagner les agriculteurs les plus fragiles.

3/ Promouvoir l'attractivité du métier, permettre l'audace de s'installer, l'envie de transmettre et ce, de façon plus harmonieuse sur nos territoires de plaine, coteaux et montagne.

4/ Valoriser les solutions déjà mises en œuvre, communiquer pour inverser la déconsidération permanente de l'agriculture, répondre aux attentes sociétales.

5/ Agir pour des projets de territoires :

✚ Initier, fédérer, structurer des outils (abattoir départemental, réserves d'eau, plateforme de produits alimentaires, légumerie, centre de conditionnement des œufs…).

✚ Renforcer la proximité avec les agriculteurs par des compétences accrues dans les antennes (Ayzac Ost, Bagnères de Bigorre, Castelnau Magnoac, La Barthe de Neste, Sarlabous, Trie sur Baïse, Vic en Bigorre).

✚ Mettre en synergie les groupes de développement des différents secteurs pour favoriser les échanges entre groupes et agriculteurs.

✚ Poursuivre le soutien aux collectifs soucieux de développer la valeur ajoutée des exploitations.

AUJOURD'HUI
✚ QUE JAMAIS
VOTONS !

# EDITO

## MODÈLE AGRICOLE : METTONS LES CHOSES AU POINT !

Il est toujours commode pour ceux qui veulent critiquer l'agriculture française ou condamner ses orientations, de dénoncer le syndicalisme majoritaire, qui aurait fait ou cautionné les mauvais choix, ou qui ne défendrait pas - on l'entend souvent - « le bon modèle ». Non seulement c'est faux mais ça n'a aucun sens.

La force de l'agriculture française est sa diversité. C'est cette diversité qui lui permet d'être au cœur de la vie de tous les territoires, en plaine, en montagne, dans le pourtour des villes ou en outre-mer. C'est cette diversité qui lui permet de répondre à toutes les demandes, du circuit court à l'export, en passant par la restauration hors foyer ou l'industrie agroalimentaire nationale et européenne. C'est cette diversité qui lui permet de répondre aux attentes des producteurs et des filières en matière de systèmes de production (bio, conventionnel, agriculture de conservation, HVE et beaucoup d'autres). Certains répètent sans cesse qu'il faut changer le modèle agricole. Mais lequel ? Il y en a 1 000 en France ou plutôt 1 000 systèmes de production ! JA+FNSEA, nous refusons de renoncer à cette diversité car elle est notre première richesse et permet d'accueillir tous les profils. Elle est un atout incomparable pour l'économie de notre pays et la vie de ses territoires.

En revanche, s'il y a une caractéristique qui fait l'unité du « modèle agricole français», que nous revendiquons et défendons, c'est que nos exploitations sont d'abord pilotées par des femmes et des hommes. Seuls ou associés, avec ou sans salariés, nous sommes à la fois à la tête du capital de nos fermes et au travail tous les jours pour décider et produire. Ce modèle, qu'on appelle de type familial même s'il est évidemment ouvert, est le plus résilient et le seul qui puisse répondre à toutes les attentes. Il est solide et nous le ferons durer.

**Christiane Lambert, Présidente de la FNSEA**
**Jérémy Decerle, Président des JA**

AUJOURD'HUI
QUE JAMAIS
VOTONS !

# Que sont les Chambres d'agriculture ?

**Il existe en France 103 établissements du réseau des Chambres d'agriculture, 89 chambres départementales, 13 chambres régionales et une nationale. Créées en 1924, les Chambres d'agriculture sont des établissements publics, dirigées par 4 200 élus professionnels . Elles contribuent à l'amélioration des performances économiques, sociales et environnementales des exploitations agricoles et de leurs filières et sont présentes sur l'ensemble du territoire français au niveau départemental, régional et national et en Outre-mer.**

**Le réseau des Chambres d'agriculture est investi de 3 missions, issues du Code rural et amendées par Loi d'avenir de l'agriculture du 13 octobre 2014 :**

- **Contribuer à l'amélioration de la performance économique, sociale et environnementale des exploitations agricoles et de leurs filières**
- **Accompagner dans les territoires, la démarche entrepreneuriale et responsable des agriculteurs ainsi que la création d'entreprise et le développement de l'emploi,**
- **Assurer une fonction de représentation auprès des pouvoirs publics et des collectivités territoriales**

**Dans le projet JA+FNSEA, les chambres consulaires ont un rôle essentiel. Elles doivent être au service d'un projet de développement de l'agriculture, elles doivent être accessibles, proches des agriculteurs et sources de progrès, à travers l'innovation, la diffusion d'information ou encore la formation. Elles doivent, à travers des collaborations avec les autres réseaux de services aux agriculteurs, permettre de donner à tous les porteurs de projets une vision large et d'ouverture.**

**103**

**Établissements**
**89 Chambres départementales et interdépartementales**
**13 Chambres régionales**

**8325**

**Collaborateurs**
**dont 6 730 ingénieurs et techniciens**

**4200**

**Élus avec un corps électoral d'environ 3 millions de personnes et 50 000 groupements professionnels**

*Les missions des chambres d' agriculture*

**Conseiller les Entreprises agricoles**

**Être le porte-parole de l'agriculture auprès des pouvoirs publics**

**Accompagner le développement**

**Favoriser recherche et échange de pratiques innovantes**

# En quoi consiste les élections aux Chambres d'agriculture ?

**Ces élections se déroulent tous les 6 ans et permettent d'élire les 4 200 élus qui administrent les Chambres d'agriculture. Les prochaines élections auront lieu du 7 au 31 janvier 2019. Les électeurs éliront les membres des Chambres départementales et interdépartementales. Plus de 3 millions de personnes peuvent prendre part au vote et ainsi élire une moyenne de quarante personnes par chambre, pour une durée de 6 ans.**

**En mars 2019, les membres élus des 89 chambres départementales et interdépartementales éliront à leur tour les membres des 20 Chambres régionales d'agriculture, à l'exception des membres du collège des chefs d'exploitation, élus au suffrage direct avec prime d'un siège à la liste arrivée en tête.**

**La FNSEA, aux côtés de Jeunes Agriculteurs (JA), présentera des listes dans chacun des départements français. En effet, les listes électorales aux élections aux Chambres d'agriculture sont déclinées en 5 collèges. Pour le collège 1 : Chef d'exploitation et assimilés (collège qui fait état de la plus forte représentativité), ce sont les organisations syndicales agricoles qui présentent des listes.**

# Réunions de campagne Elections Chambres 2019

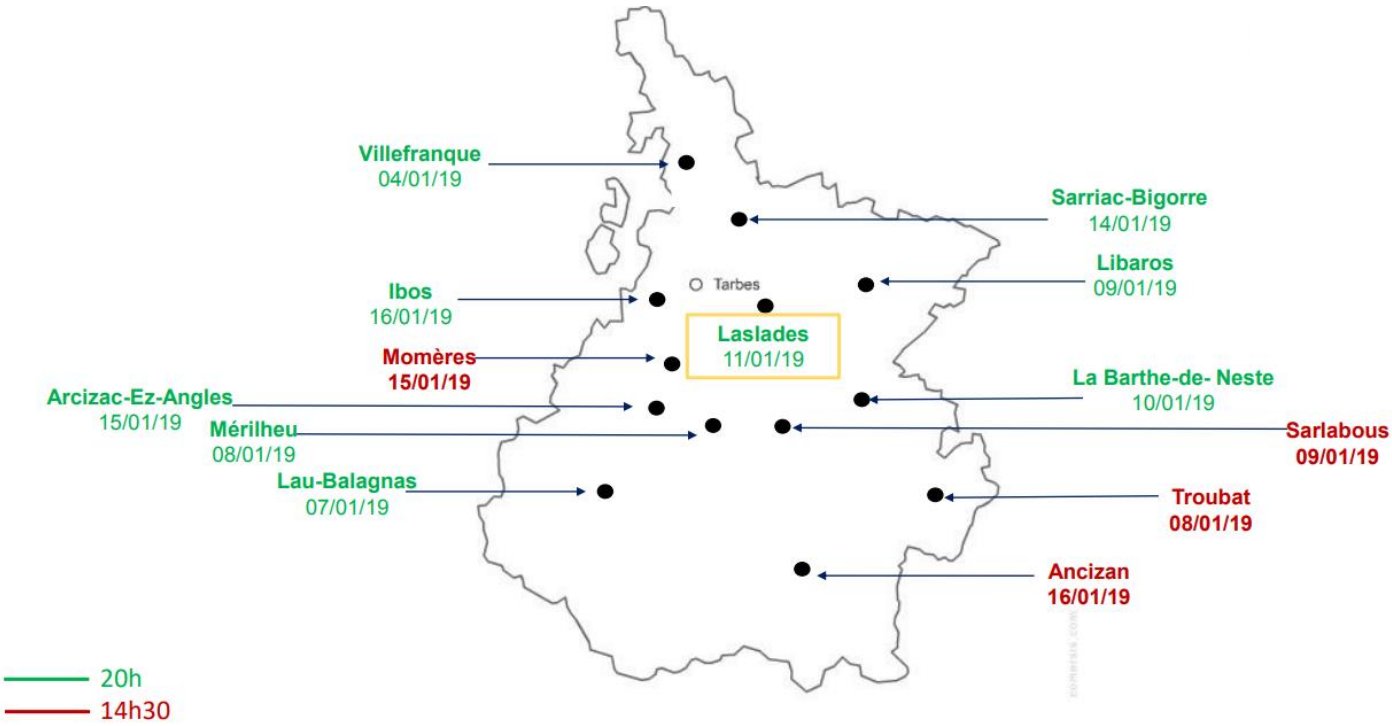


13 réunions de campagne prévues sur l'ensemble du département des Hautes-Pyrénées afin d'aller à la rencontre de TOUS les agriculteurs.

## Prochaines dates

14 janvier - Sarriac-Bigorre (14h30)

15 janvier - Momères (14h30)

15 janvier - Arcizac-Ez-Angles (20h)

16 janvier – Ancizan (14h30)
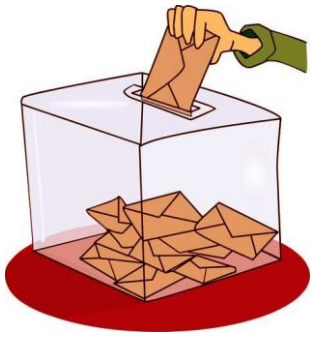
16 janvier – Ibos (20h)